

L'an deux mil seize et **le huit juillet à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Messieurs Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSSES, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absents avec pouvoir :

Pierre BAILLY-BECHET donne pouvoir à Pierre BOULLY
Arnaud de CERTAINES donne pouvoir à Régis LORAS
Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique VIOT
Christèle FORET donne pouvoir à Hugues DE BROSSES

Absent excusé: Evelyne MONFRAY

Absent: Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : 12--

Date de la convocation : 1 juillet 2016

Date d'affichage : 1 juillet 2016

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile LIEBAUD a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 juin 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 8 juillet 2016.

Ordre du jour

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter une délibération concernant le règlement de la garderie. Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération

N°27 : Modification du règlement de la garderie périscolaire

Monsieur Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de rajouter un article au règlement de la garderie périscolaire de Garnerans afin de préciser qu'un changement de dernière minute ne peut être annoncé que par un parent et pas par l'enfant lui-même.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- **ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de rajouter l'article 13, du règlement de la garderie périscolaire ci-joint.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

RAS coté action sociale depuis le dernier conseil.

Urbanisme et environnement

La réunion publique de présentation des projets d'aménagements a rassemblé seulement une vingtaine de personnes. Les échanges ont été fructueux.

Le projet sera représenté en réunion de quartier afin de l'affiner par zone.

Travaux de voirie chemin du stade et croisement chemin du stade et chemin de la gare réalisés.

La pose des chéneaux de l'église se feront en juillet.

Finances

Chiffres au 7 juillet 2016 :

36,86 % des dépenses de fonctionnement

32,70 % en recettes de fonctionnement

46,23 % de dépenses d'investissement

37,35 % en recettes d'investissement

Communication fêtes et cérémonies

Passage du Tour de l'Ain à Garnerans le 11 août. Un appel aux volontaires sera réalisé pour gérer la fermeture des routes.

Les réunions de quartier vont redémarrer à partir de septembre.

Questions / informations diverses

La séance est levée à 22h 30.

Prochain Conseil le vendredi 2 septembre 2016 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.